



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

134^{ème} Assemblée de l'UIP

Lusaka (Zambie), 19 - 23 mars 2016



Commission permanente
des Affaires des Nations Unies

C-IV/134/A.1.rev
19 March 2016

Projet d'ordre du jour

1. **Adoption de l'ordre du jour**
2. **Approbation du compte rendu de la session de la Commission tenue lors de la 133^{ème} Assemblée de l'UIP à Genève (octobre 2015)**

3. **Elections**

La Commission pourvoira les postes vacants au Bureau sur la base des candidatures proposées par les groupes géopolitiques.

4. **Débat interactif au sujet de la nomination du Secrétaire général de l'ONU (2 heures)**

L'ONU élira à l'automne 2016 son nouveau Secrétaire général, qui devrait débiter son mandat de cinq ans en janvier 2017. A la demande de la communauté internationale, le choix du nouveau Secrétaire général de l'ONU s'effectuera de façon plus transparente, avec la participation de tous les Etats membres. L'ONU a mis en place un nouveau processus en vertu duquel tous les candidats devront être officiellement désignés et se présenter devant l'Assemblée générale pour un débat.

Sur la base d'une note de synthèse du Secrétariat (publiée en ligne), la Commission débattera du nouveau processus de désignation du Secrétaire général de l'ONU, en examinant les éventuelles lacunes et en suggérant de nouvelles améliorations. Parmi les questions à examiner, il y a : le Secrétaire général de l'ONU doit-il être nommé pour un mandat unique non renouvelable ?; le vote de l'Assemblée générale doit-il porter sur plus d'un candidat recommandé par le Conseil de sécurité ?; comment peut-on enraceriner l'équilibre des sexes dans le processus de nomination ?; et, faut-il prendre en compte le roulement régional ? Le débat devrait déboucher sur une évaluation du rôle du Secrétaire général de l'ONU en tant que leader mondial à part entière.

5. **Séance d'information : mécanismes institutionnels pour la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (2 heures)**

En septembre 2015, la communauté internationale a adopté l'ambitieux Programme 2030 qui comprend 17 Objectifs de développement durable (ODD) déclinés en 169 cibles. Les parlementaires auront un rôle fondamental à jouer pour non seulement aider à transposer ce programme mondial au niveau national, mais aussi en assurer le suivi des résultats.

La Commission débattera des mécanismes qui permettraient d'examiner les progrès accomplis vers la réalisation des Objectifs de développement durable et d'institutionnaliser ce processus d'examen mondial au sein de l'UIP. Il pourrait s'agir notamment de faciliter la participation des parlements au processus d'élaboration des stratégies nationales de développement durable, d'adopter une motion parlementaire sur les ODD, d'évaluer et d'améliorer les capacités des parlements à intégrer les ODD dans leurs processus législatif et de contrôle, et participer à l'examen mondial du nouveau Forum politique de haut niveau des Nations Unies pour le développement durable.

6. **Divers**

#IPU134